

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874
par
EDOUARD CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 à 1948
par
ANDRE - PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
H. BLIN, Président de la 1^{re} Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
R. DROUILLAT, Président de la 2^e Section civile de la Chambre civile de la Cour de Cassation.
P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
P. LEPAULIE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

EDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général
123, rue d'Alésia
PARIS (XIV^e)

1965

SOMMAIRE

1965 (92^e année). — 2^e livraison. — Avril, mai, juin

Doctrine

L'influence du pluralisme des statuts personnels dans les droits internes des pays du Proche-Orient sur les règles de droit international privé, par Pierre GANNAGÉ	291
Les relations patrimoniales entre époux en droit international privé, par Claude-J. BERR	304
Problèmes juridiques de l'investissement dans les pays de l'ancienne Afrique française, par Philippe KAHN	338

Variétés

Le 51 ^e Congrès de l'International Law Association (Tokyo, 16-22 août 1964)	391
--	-----

Jurisprudence

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,

par P. AYMOND, B. GOLDMAN, J. RIBETTES, LOUIS SEBAG et J. B. SIALELLI ..	395
--	-----

Capacité.

Service militaire. — Engagement dans la Légion étrangère. — Loi nationale de l'engagé. — Non. — Lois spéciales françaises applicables	399
---	-----

Conflits de juridictions.

Convention franco-belge du 8 juillet 1899. — Litiges entre Français. — Article 15 du Code civil. — Application. — Litispendance. — Jurisdiction étrangère incompétente	418
Convention franco-italienne du 3 juin 1930. — Jugement rendu en Italie. — Action réelle mobilière. — Compétence du tribunal de la situation de l'objet litigieux	419
Convention franco-italienne du 3 juin 1930. — Règles de compétence. — Portée	419
Convention franco-italienne du 3 juin 1930. — Matière commerciale. — Compétence des tribunaux du lieu de conclusion ou d'exécution du contrat (art. 14). — Compétence obligatoire (non).	420

Divorce.

- Jugement étranger. — Epoux français. — Mexique. — Déclaration de rupture du lien conjugal devant l'officier de l'état-civil. — Demande en divorce en France. — Recevabilité (oui) 401

Faillite.

- Convention franco-britannique du 18 janvier 1934. — Jugement anglais de faillite. — Application de la convention (non) 407

Forme des actes.

- Dossier et compte-courant auprès d'une Banque suisse. — Lettre d'instructions signée à Genève, attribuant à un tiers leur nue-propriété du vivant de la titulaire, et la pleine propriété au décès de celle-ci. — Donation à cause de mort. — Formes de la loi suisse exigées 402

Immunité de juridiction.

- Etat étranger. — Marché de construction. — Destination des immeubles. — Clauses dérogatoires au droit commun. — Immunité (oui) 416

Jugements étrangers.

- Exequatur. — Instance pendante en France quant au fond entre les mêmes parties et sur le même litige. — Ordre public. — Refus d'exequatur 411
- Exequatur. — Ordre public. — Condamnation pénale 415
- Faillite d'un non-commerçant. — Exequatur. — Atteinte à l'ordre public (non) 407

Nationalité.

- Exception préjudicielle de nationalité française ou d'extranéité. Double condition de pertinence et de sérieux de l'exception. — Nécessité 395

Ordre public.

- Chose jugée au criminel. — Autorité au civil. — Intérêts pécuniaires seuls en cause. — Caractère d'ordre public de l'exception de chose jugée. — Non 405

Prescription extinctive.

- Action en responsabilité délictuelle. — Loi applicable. — Loi régissant l'obligation délictuelle, sauf faculté pour le débiteur français d'invoquer les dispositions de sa propre loi, si elles lui sont plus favorables 404

Responsabilité civile.

- Délits et quasi-délits. — Loi applicable. — Loi du lieu du délit. 405
- Quasi-délits. — Loi applicable. — Loi du lieu du quasi-délit .. 404

Sécurité sociale.

- Cotisations. — Paiement. — Société étrangère ne comportant pas d'établissement dans la métropole. — Art. 159 al. 2 du décret du 8 juin 1964. — Création d'une filiale en France 409

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ET DE LÉGISLATION BRITANNIQUES,

- par Kurt Lipstein 422 423

Conflits de juridictions.

- Compétence. — A l'égard de défendeurs à l'étranger. — Matrimonial Causes Rules 1957, Règle 10. — Arrangement. — Constitution, Modification, Révocation. — Garde des enfants pendant l'action en divorce en Angleterre. — Efficacité 474 475
- Compétence pour suspendre une action. — Convention de se soumettre à un arbitrage. — Validité du compromis arbitral. — La condition crée-t-elle un précédent pour le cas de suspension ? 478 479
- Compétence pour suspendre une action. — *Lis alibi pendens*. — Même demandeur à l'étranger qu'en Angleterre. — Action *in personam* à l'étranger. — Pouvoir discrétionnaire. — Principes 476 477

Contrat.

- Clause *or.* — *Lex loci solutionis* applicable 462 463
- Loi applicable. — Effets d'une législation étrangère imposant un contrôle en matière monétaire. — *Lex loci solutionis*. — Lois fiscales étrangères. — Ordonnance étrangère de saisie-arrêt. — Compétence : Autorité judiciaire ou administrative 460 461
- Offre et acceptation. — Loi applicable. — Loi du contrat. 458 459

Divorce.

- Reconnaissance d'un divorce privé étranger. — Forme religieuse. — Conditions 454 455

Domicile.

- Domicile de choix. — Soldat en service actif dans les forces armées. — En garnison en Angleterre. — Intention de s'établir de façon permanente 428 429
- Domicile de par l'effet de la loi. — Femme mariée. — Abandon. — Domicile d'élection. — Acquisition après le divorce 428 429

Filiation naturelle.

- Déclaration de paternité. — Compétence. — Enfant né en Angleterre. — Mère résidant normalement en Angleterre mais domiciliée à l'étranger 456 457

Impôts et contributions.

- Lois fiscales étrangères. — Exécution en Ecosse. — Recevabilité de la demande. — Ordre public 422 423

MARQUE DE FABRIQUE.

Loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 sur les marques de fabrique, de commerce ou de service (*J.O.* 1^{er} janvier 1965) 512

TRAITÉS INTERNATIONAUX.

Loi n° 64-1231 du 14 décembre 1964 relative à l'application de certains traités internationaux (*J.O.* 18 décembre 1964) 513

TRANSPORTS AÉRIENS.

Décret n° 65-87 du 4 février 1965 portant publication de deux protocoles du 14 juin 1954 portant amendement à la convention relative à l'organisation de l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944 (*J.O.* 9 février 1965) 513

II. — TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

ASSOCIATION.

Décision du Conseil n° 64/732/CEE du 23 décembre 1963 portant conclusion de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie (*J.O.C.E.* 29 décembre 1964) 515

CONCURRENCE.

Règlement du Conseil n° 19/65/CEE du 2 mars 1965 concernant l'application de l'article 85 paragraphe 3 du traité à des catégories d'accords et de pratiques concertées (*J.O.C.E.* 6 mars 1965) 521

LIBRE PRESTATION DES SERVICES.

Directive n° 65/1/CEE du Conseil du 14 décembre 1964 fixant les modalités de réalisation de la libre prestation des services dans les activités de l'agriculture et de l'horticulture (*J.O.C.E.* 8 janvier 1965) 524

Bibliographie et revue des revues 529

Informations 554